

Politique laitière

Trois motifs principaux expliquent la création et le maintien des subventions laitières: d'abord, on espérait par là édifier et maintenir une industrie laitière forte au Canada; deuxièmement, on a voulu assurer à la population canadienne un approvisionnement suffisant de lait et d'autres produits laitiers essentiels à des prix raisonnables; enfin, on cherchait à améliorer le revenu des agriculteurs et des producteurs laitiers. Les organismes fédéraux chargés de ce programme ont été l'Office des prix agricoles créé en 1946, l'Office de stabilisation des prix agricoles établi en 1958 et la Commission canadienne du lait formée en 1966.

L'industrie laitière est l'une des plus vieilles et des plus importantes industries agricoles au Canada. Il est intéressant de noter que le premier arrivage de bétail laitier remonte à la venue des loyalistes dans le Haut-Canada, en 1785, et que la première fromagerie a été établie en 1864, dans le comté de mon collègue l'honorable député d'Oxford (M. Halliday).

On estime que, sans compter l'aide gouvernementale et les ventes de bétail, les recettes en espèces provenant de la vente de produits laitiers totalisent plus de 1.1 milliard de dollars; dans l'ensemble, elles sont supérieures à 1.7 milliard de dollars.

Il existe des exploitations laitières dans toutes les provinces. Cette industrie constitue la première source de revenus agricoles au Québec, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, et la deuxième en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Le Québec et l'Ontario viennent en tête, réalisant respectivement des recettes d'environ 400 millions de dollars qui ont des retombées sur le milieu des affaires. La Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba possèdent également d'importantes industries laitières.

Il importe de remarquer que lorsque l'industrie laitière est en difficulté, une grande partie de toute l'industrie agricole l'est également. Je signale ce fait parce que 71 p. 100 de toutes les exploitations agricoles commerciales du Québec, par exemple, sont des fermes laitières. En Nouvelle-Écosse, cette proportion est de 46 p. 100, au Nouveau-Brunswick de 32 p. 100, en Ontario de 30 p. 100 et à Terre-Neuve 29.8 p. 100 des exploitations produisent des produits laitiers. La moyenne nationale est de 22.6 p. 100.

Étant donné ces chiffres, il faut reconnaître que si les gouvernements ne s'intéressent pas à l'industrie laitière ou refusent d'adopter des politiques efficaces et justes pour ce secteur, ils refusent de s'occuper d'un groupe important de l'économie canadienne.

La santé et la prospérité de l'industrie agricole sont à l'avantage de tous les Canadiens, tant consommateurs que producteurs. On estime que 40 p. 100 des Canadiens tirent leur revenu ou du moins une grande partie de leur revenu directement ou indirectement de l'industrie agricole. L'évolution assez importante qu'a subie l'industrie, de même que les ajustements douloureux des dix dernières années ont permis aux producteurs compétents de s'approprier la majeure partie du cheptel laitier. Ces producteurs sont devenus des spécialistes dans les techniques modernes de la production laitière. Les résultats qu'ils ont obtenus illustrent parfaitement leur efficacité sans pareil. Ce qu'il leur faut maintenant, c'est un climat économique qui leur permettrait de tirer partie de leur compétence, tout en étant assurés de voir leurs investissements et leurs efforts récompensés au moins par des recettes financières convenables.

● (1650)

Car il faut investir des sommes considérables. Nous savons que la mise sur pied d'une ferme laitière modeste, mais bien équipée, suppose un investissement variant entre \$100,000 et \$300,00. En outre, de fortes sommes sont aussi nécessaires pour agrandir l'exploitation et répondre aux exigences sanitaires et économiques.

Bien souvent, monsieur l'Orateur, il arrive qu'une bonne partie de l'argent à investir a été emprunté à des taux d'intérêt élevé. La réduction des crédits de la Société du crédit agricole et le peu d'enthousiasme, dans certains cas le refus absolu, des banques à charte de prêter aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles ont ajouté aux difficultés financières éprouvées par les producteurs à cause du coût des capitaux. Ces dépenses sont, pour une bonne part, toutes récentes et, très souvent, elles ont été faites parce que le gouvernement s'était engagé à élaborer une politique laitière à long terme.

Beaucoup se rappelleront les nombreuses démarches faites auprès du gouvernement par des députés, des organismes agricoles, des groupes de cultivateurs et des représentants de l'industrie laitière avant 1974 et au début de 1975. Nous nous rappelons le moment où le ministre a dévoilé, il y a près d'un an, ce qu'il a appelé une politique laitière à long terme. Les événements de l'an passé ont prouvé que la seule chose qui fait songer à une orientation à long terme dans notre politique laitière vieille de 12 mois, c'est une longue liste de changements et de révisions, qui se sont tous révélés décevants et néfastes pour les producteurs laitiers.

Lorsque les producteurs ont fait des mises de fonds privées, ils avaient reçu, il y a un an, l'assurance du gouvernement qu'ils pourraient améliorer leur situation en augmentant la production laitière le plus possible, pour chaque dollar de subvention accordé.

Étant donné le peu de temps qui m'est imparti, monsieur l'Orateur, et comme je désire laisser à d'autres la possibilité de participer au débat d'aujourd'hui, je ne donnerai pas une description détaillée des mesures prises par le gouvernement au cours de ces derniers mois. Pour les mêmes raisons, je ne répéterai pas les arguments qui ont déjà été cités sur divers aspects de l'industrie laitière, puisque je l'ai fait précédemment à la Chambre; cependant, je tiens à le souligner, je doute fortement que le gouvernement se préoccupe et désire réellement maintenir une industrie laitière canadienne saine et vigoureuse. Les producteurs me font souvent part de sentiments analogues et, après la déclaration du 4 novembre du ministre, on peut se demander si le gouvernement ne cherche pas plutôt à voir les marchés canadiens alimentés, pour ne pas dire entièrement, dans une grande mesure par des produits laitiers d'importation.

Dans son allocution récente du 5 mars qu'il adressait à des producteurs laitiers d'Uxbridge, le ministre remarquait:

J'envisage également la possibilité de cesser les importations des produits laitiers subventionnés. Les États-Unis interdisent les importations de produits laitiers subventionnés par les gouvernements exportateurs. Pourquoi le Canada ne le ferait-il pas? Pourquoi les producteurs de produits laitiers canadiens devraient-ils être en concurrence avec des trésoreries étrangères? Je ne pense pas qu'ils le devraient et j'envisage de diminuer les importations subventionnées.

Le 5 mars, à la Chambre, j'ai posé au ministre une question sur ses remarques. La réponse qu'il m'a donnée a été plutôt vague, il manquait de la confiance et de la détermination qui ressortaient dans son allocution aux